

Comité Directeur

Réunion du 10 juillet 2025

Président : Monsieur Pascal TRANQUILLE

Membres présents : Mesdames Aurore KULPINSKI, Magalie MARCHAND, Mélanie SCHMIDT, Sylvie SILVESTRE, Charline TOURNEUR et Messieurs Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Guillaume COMBES, Aurélien DEFOSSEZ (en visio), Antonio DOS SANTOS, Philippe FOURE (en visio), Aurélien HAMEL, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Grégory PLEVERT, Mickaël SELLIER et Martial THUILLIER.

Participent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS) et Wilfried LECLERCQ.

Excusés : Messieurs Emmanuel BOISSIER (CDT PPF), Jean François DEBEAUVAIS, Najim EZZARRARI, Marc LEGENT.

Approbation PV CD du 21/05/25 et PV Bureau du CD du 16/06/25

Les deux procès-verbaux sont validés tels que parus sur le site du DSF.

Carnet

- Le Comité Directeur félicite leur collègue Joël LEVECQUE qui est papi pour la 3^{ème} fois.

Correspondances

De la FFF :

- Direction de l'Engagement, Football féminin et mixité du 18/06/25 :**

Transmission des lauréats Toutes foot.

Aucun club de la Somme n'est concerné.

- De la Hotline FFF- RH, du 17/06/25 :**

Transmission du planning de la journée d'informations du 27/06/25 à destination des Vice-présidents, Secrétaires, Trésoriers, Présidents des districts de la LFHF, ainsi du Directeur.

Pascal TRANQUILLE et Wilfried LECLERCQ étaient présents.

- De la LFA, Transformation digitale du 25/06/25 :**

Création d'un groupe de référents métiers autour de l'outil « **Compétitions** ». La proposition de candidature a été transmise à Loïc PINCHINAT.

L'objectif étant d'échanger autour des thématiques métiers et opérationnelles pour construire une feuille de route opérationnelle afin d'améliorer l'outil (informatique).

- De la LFA, Transformation digitale du 25/06/25 :**

Création d'un groupe de référents métiers autour de l'outil « **Désignation des officiels** ». La proposition de candidature a été transmise à Romain WARME.

L'objectif étant d'échanger autour des thématiques métiers et opérationnelles pour construire une feuille de route opérationnelle afin d'améliorer l'outil (informatique).

- **De la LFA, Développement des clubs du 26/06/25 :**

Transmission de la liste des districts tests pour l'évolution des Projet Club et Label Fédéral. Charge aux districts de transmettre la liste des clubs partenaires.

Le District de l'Escaut sera pilote pour la LFHF.

- **Direction de l'Engagement, Prévention et lutte contre les violences et discriminations, du 26/06/25 :**

Information concernant le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative qui a récemment renforcé son dispositif réglementaire pour mieux prévenir et lutter contre les violences en introduisant une **obligation d'affichage supplémentaire** dans tout **établissement où est pratiquée une activité physique ou sportive** *.

En complément notamment de l'affichage des copies des diplômes, des titres et des cartes professionnelles des personnes exerçant dans l'établissement ainsi que, pour les établissements accueillant des mineurs, d'une information sur le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (119), il **ajoute l'obligation d'affichage d'une information sur les dispositifs permettant de recueillir les témoignages, orienter et accompagner les victimes ou les témoins de violences.**

Cet **affichage doit être effectué** dans un **lieu visible de tous** à l'aide de **l'une des deux affiches**. Chaque club dispose d'un **délai de 6 mois**, à compter du 16 mai 2025, pour se mettre en conformité.

Nous vous informons par ailleurs, que le **décret d'application de la loi du 8 mars 2024 a été publié le 11 juin 2025.**

Pour mémoire, cette loi consacre notamment **l'obligation pour les dirigeants de clubs de signaler à l'administration, sans délai**, lorsqu'ils ont connaissance du comportement d'un éducateur ou d'un dirigeant « *dont le maintien en activité constitue un danger pour la santé et la sécurité physique ou morale des pratiquants* ». **Désormais le non-respect de cette obligation par les dirigeants de clubs pourra conduire l'autorité administrative à prononcer une interdiction d'exercer ces fonctions**, à titre temporaire ou définitif.

Une communication a été adressée à tous les clubs.

Voir les affiches en Annexe 1 (à imprimer au format A3).

- **De la LFA, Développement des clubs du 01/07/25 :**

Transmission des nouvelles fonctionnalités de l'outil FAL.

Le mail a été transmis à Antonio DOS SANTOS, Julie TERNISIEN, Pierrick SAUVAL, qui sont les principaux utilisateurs. Il est demandé à Antonio de diffuser à l'ensemble des gestionnaires Foot Animation qui utilisent le FAL.

- **De la Direction de la LFA et des territoires, du 01/07/25 :**

Transmission de la composition des Commissions fédérales dépendant de la LFA.

Aucun membre du DSF n'était candidat.

- **De la Direction de la LFA et des territoires, du 01/07/25 :**

Mise en place de Journées inter-régionales qui se dérouleront les 24 et 25 novembre 2025 pour la LFHF.

Sont concernés :

- Les élus du DSF :
 - Président et/ou Président délégué
 - Secrétaire Générale
 - Trésorier
- Les salariés du DSF :
 - Directeur (Wilfried Leclercq)

- Responsable Juridique (Loïc Pinchinat)
- Responsable Communication (Pierrick Sauval)
- Référent Engagement (Pascal Tranquille)
- Responsable financier (Pierre Lavalard)

- **De la Direction de l'Engagement, Prévention et lutte contre les violences et incivilités, du 01/07/25 :**

Accusé réception des informations transmises par le DSF concernant les signalements reçus par la FFF sur la plateforme « J'alerte ».

3 dossiers sont clos, le dernier reste en attente d'un éventuel dépôt de plainte pour suites à donner.

- **De la DSI de la FFF, du 02/07/25 :**

Le site des compétitions de la FFF fait peau neuve.

Cette nouvelle plateforme modernise l'accès aux résultats et calendriers pour l'ensemble du football fédéral et amateur. Elle offre désormais :

-  **Une recherche simplifiée** par club, compétition ou zone géographique
-  **La possibilité de suivre ses équipes ou compétitions favorites**
-  **Des grilles de classement repensées** et plus de statistiques par équipe
-  **L'intégration des vidéos Rematch**, directement dans les fiches match
-  **Des fiches club et équipe personnalisées** à leurs couleurs

- **Direction de la LFA, Vie Fédérale et Animation du territoire, du 07/07/25 :**

Sollicitation des statistiques disciplinaires.

Nombre d'instruction cette saison : 14

Nombre de sanctions supérieures ou égales à 12 mois : 7

- **Direction de la LFA, Financements et aides aux clubs, du 08/07/25 :**

Attribution des enveloppes FAFA pour 2025/2026. Pour la LFHF les chiffres sont les suivants :

- Enveloppe Equipements Clubs-Collectivités : 769.700€
- Enveloppe Transport Clubs : 94.300€

- **De la LFA, déploiement des pratiques du 09/07/25 :**

Sollicitation pour recevoir le bilan des actions futnet réalisées cette saison avec les kits fournis par la FFF.

Angélique DANTIN a transmis toutes les informations ce 10/07/25.

De la LFHF :

- **Du service licences le 17/05/25 :**

Transmission des nouveautés liées aux saisies de licence et améliorations pratiques de l'outil.

- **De la CRTIS, transmis par M. LECLERCQ Alain :**

Nouveau barème financier pour les visites de classement terrain ou éclairage.

Terrains

Niveau T1 à T2	=	0 € (*)
Niveau T3	=	100 €
Niveau T4 et T6	=	75 €
Niveau T7	=	25 €
Niveau A5 et A8	=	25 €
Niveau Futsal 1	=	0 € (*)
Niveau Futsal 2	=	100 €
Niveau Futsal 3 et 4	=	50 €

(*) Visite FFF donc pas de frais de classement

Ces frais seront directement mis au débit des comptes club.

Eclairages

Niveau E1 à E3	=	100 €
Niveau E4 à E7	=	75 €
Niveau E4 à E7	=	75 €
Futsal 1 à Futsal E4	=	50 €

- **De Monsieur Gérard PIQUE, Trésorier Général de la LFHF, du 23/06/25 :**

Sollicitation pour le remboursement des engagements Coupe de France et Championnats jeunes dans le cadre des finances solidaires.

Remboursement de l'engagement Coupe de France pour les clubs éliminés dans les 2 premières tours à concurrence de 60€.

Remboursement à hauteur de 18€ pour les engagements équipes de jeunes (Foot à 11, Futsal et féminines) ainsi que le Foot Animation. Sont exclues les équipes n'ayant pas terminé leur championnat, et pour le foot animation les équipes n'ayant pas réalisé au moins 80% des plateaux.

Le tableau complet des engagements a été transmis. Les remboursements figurent dans les soldes clubs 2024/2025.

- **Du service Licences, du 27/06/25 :**

Il est rappelé aux clubs qui ne renouvellent pas leurs équipes de jeunes, ou qui n'ont pas d'équipes dans certaines catégories, de déclarer leurs inactivités. En effet, le service licence ne peut considérer les documents d'exemption du cachet mutation (Article 117 d des règlements Généraux de la FFF) pour une reprise d'activité ou création d'équipe s'il n'y a pas eu d'inactivité saisie auparavant.

- **Vies des clubs, transmission du bilan des clubs :**

Pour la Somme :

- **2 nouvelles affiliations :**
 - AS ENGLEBELMER (club féminin)
 - AC AIGNEVILLE
- **Reprise d'activité :**
 - ASBM RETHONVILLERS (repartira en D6)
 - USC MOISLAINS (repartira en seniors D5)
 - ES ROYE DAMERY (repartira en seniors D5)
- **Fusion absorption :**
 - AS QUESNOY LE MONTANT et le FC FRIREULLES
 - ES CAGNY et le SC BOVES

- **Du directeur financier, du 30/06/25 :**

Transmission de la facture concernant la mise à disposition du CTD PPF Emmanuel BOISSIER (15.739€) dans le cadre du protocole d'accord financier entre la LFHF et le DSF.

Pierre LAVALARD explique le fonctionnement du Protocole Financier entre la LFHF et le DSF concernant le salariat d'Emmanuel BOISSIER.

Il est proposé que la voiture de service du DSF soit directement affectée à Emmanuel BOISSIER.

- **Du Président de la CR Délégués :**

Transmission de bonnes pratiques pour le renouvellement des licenciés pour les délégués régionaux, et rappelle de l'obligation de saisie des indisponibilités sur le portail des officiels.

Il est rappelé que Messieurs DEFOSSEZ Aurélien et Rémi LEBoue seront proposés pour devenir Délégués Régionaux.

- **Du Service informatique, du 03/07/25 :**

Devis transmis pour le renouvellement du parc informatique pour 5 salariés (écran et/ou ordinateur à hauteur de 6.390€ TTC). Devis validé.

Des Collectivités et partenaires :

- **USEP 80, du 26/06/25 :**

Remerciements aux Comités pour leur participation à la Journée Olympique 2025 du 25 juin 2025 à Samara. Les ateliers ont été mis en place par Julie, Angélique et Clothilde.

- **Du CDOS, du 30/06/25 :**

Transmission du courrier de la nouvelle présidente du CNOSF, Mme OUDEA-CASTERA, à l'attention de la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Ce courrier exprime le désarroi de la présidente du CNOSF concernant les modifications des modalités d'attribution des Pass'Sport pour 2025/2026 qui exclue une partie des bénéficiaires actuels.

Pour rappel, aujourd'hui le Pass'Sport sera délivré sous conditions, aux 14/17 ans, ce qui exclut les 6/13 ans.

Ce changement de cap risque d'impacter grandement les associations sportives.

Un communiqué de la LFHF, avec le soutien des 7 districts, a également été diffusé.

- **Direction des Sport du Conseil Départemental, chargé de Gestion du mouvement Sportif, du 08/07/25 :**

Accusé réception des pièces justificatives transmises pour mise en paiement des actions déposées dans le cadre du Contrat d'objectifs 2024.

Règlement à venir de 14.500€ :

- 5.000€ pour le développement du Sport Santé
- 4.500€ pour le développement et la structuration de la pratique Féminine
- 5.000€ pour le développement du sport comme vecteur de citoyenneté (lutte contre les incivilités)

Remerciements au Conseil Départemental de la Somme qui, malgré les restrictions budgétaires, maintient ses aides en faveur du mouvement sportif de façon générale.

Pascal TRANQUILLE explique qu'il a sollicité l'élue aux Sports afin d'obtenir un financement pour l'achat de bâche dans le cadre du plan « **Stop Violence** », le but étant de pouvoir doter tous les terrains du DSF.

Des clubs :

- **Du FC PBC, des 25/06/25 et 30/06/25 :**

Le club enregistre les sanctions pour son joueur, ne fera pas appel, mais s'étonne qu'aucune sanction ni procédure ne soit engagée à l'encontre de l'arbitre officiel pour les propos tenus.

Le dossier est transmis au Président de la CAS.

- **De l'US ROISEL, du 27/06/25 :**

Invitation aux 3 jours de manifestation, Tournoi Féminines, FA, U15 et vétérans du club à l'occasion de ses 90 ans. C'est Monsieur Jean François DEBEAUVAIS qui a représenté le DSF.

- **De l'AAE CHAULNES, du 30/06/25 :**

Demande de clémence par rapport à son infraction au Statut de l'arbitrage.

Jean Christophe FAVEREAUX, Président de la CAS, et membre de la Commission Statut de l'arbitrage, explique la situation du club.

- L'AAE CHAULNES est en D1 donc 2 arbitres sont nécessaires.
- Le club en a 4 licencié, en avaient même 5 en début de saison avec M. Romain Douchet, qui a démissionné en cours de saison (mais qui ne couvrait de toutes façons pas car muté de Montdidier l'an dernier)
- M. Boudt ne couvre pas l'AAE CHAULNES avant la saison prochaine ;
- M. Cordier a démarré sa saison en décembre et a fait 14 matches ;
- M. Thibaron a stoppé sa saison au moment où Cordier la commençait... 9 matches ;
- M. Lesage-Gante a 17 matches, la commission a considéré, dans sa bienveillance qu'il pouvait couvrir le club ;

L'an dernier le club était en règle. Ils n'avaient que 2 nouveaux stagiaires dans l'effectif, l'un n'avait fait que 7 matches (il en faut 9) mais l'autre en avait 12 et on avait pu transférer 2 matches pour que ça corresponde au nombre de match minimum.

Et l'année d'avant encore ils étaient en 2^{ème} année d'infraction, avec 2 arbitres dont un n'avait pas assez de matches.

La Commission du Statut de l'Arbitrage a donc appliqué la règle qui veut que quand il n'y a qu'une année de situation régulière, on reprend les pénalités au même niveau, soit 2^{ème} année (*article 47.5.a du Statut de l'arbitrage*).

Suite aux explications transmises, le Comité Directeur confirme la décision de la Commission du Statut de l'arbitrage, aucune dérogation ne peut être accordé à l'AAE CHAULNES.

- **Du FC LA MONTROYE, du 01/07/25 :**

Transmission du PV de l'AG du 27/06/25 avec le changement de bureau suivant :

- Florent BORDERIOUX, ancien Vice-Président, devient le nouveau Président du club
- Jérémy TABARY, ancien Président, devient Vice-Président.

Le Président félicite les membres du bureau sortant pour le travail accompli, et remercie les nouveaux pour leur investissement en faveur du football local.

- **RC DOULLENS, du 02/07/25 :**

Sollicitation de mutés supplémentaires.

Le DSF est en copie du mail transmis à la LFHF et ne peut aucunement interférer dans les décisions de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

- **Du FC GROUCHES LUCHUEL, du 05/07/25 :**

Transmission du nouveau Bureau :

- Président : GRENON Stevens
- Trésorier : DEBRET Frédéric
- Secrétaire : HEMART Bertrand

Le Président félicite les membres du bureau sortant pour le travail accompli, et remercie les nouveaux pour leur investissement en faveur du football local.

- **De l'AS NAMPS MAISNIL :**

Transmission du PV de l'AG du 27/06/25, avec le nouveau bureau :

- Président : VAL Tony
- Trésorier : PREVOT Dimitri
- Secrétaire : PETIT Nicolas

Le Président félicite les membres du bureau sortant pour le travail accompli, et remercie les nouveaux pour leur investissement en faveur du football local.

- **De l'ES SAINS ST FUSCIEN, du 03/07/25 :**

Demande d'enlever l'amende de 200€ pour l'absence à l'AG du DSF du 20/06/25.

Il est rappelé que l'émargement était fixé de 17h45 à 18h30, qu'il a été arrêté à 18h47, afin de pouvoir débiter l'AGE et les différents votes qui se font électroniquement.

Monsieur Thierry LEVREL est arrivé une fois que les émargements étaient informatiquement clos, afin de permettre de connaître le quorum, et débiter les différents votes. Il a demandé s'il pouvait voter, il lui a effectivement été répondu par la négative et ce dernier est ainsi reparti.

Plusieurs clubs étant arrivés en retard ont tout de même suivi l'AGE, et n'ont donc pas été amendés.

Les membres du CD sont sollicités pour connaître leur position. A l'unanimité, il est décidé de maintenir l'amende en question car le Président du club n'a pas assisté à l'AGE.

- **De Monsieur Jean François CATOIRE, arbitre officiel du DSF, du 09/07/25 :**

Il s'étonne des sanctions transmises sur un dossier disciplinaire. Il est rappelé à Monsieur CATOIRE qu'il n'y a pas qu'un seul rapport qui est étudié lors des auditions en discipline, et que la commission discipline juge sur pièce mais également en fonction de ce qui lui est relaté lors des auditions.

Ce mail sera transmis à la CAS pour suite à donner car il est inacceptable de juger l'impartialité et de la probité des membres d'une commission départementale alors même que l'on est absent lors des débats.

- **De l'USC MOISLAINS, du 10/07/25 :**

Reprise d'activité en seniors de l'USC MOISLAINS, souhaite savoir à quel niveau il repartira sachant qu'il était en D3 lors de la saison 2023/2024. Comme précisé en amont, les seniors pourront repartir en D5.

Le club met également en avant le refus des clubs quittés de signer les documents d'exemptions du cachet mutation pour le retour au club des anciens joueurs.

Le district n'a pas de pouvoir d'ingérence à ce niveau et ne peut forcer les clubs à signer ces documents.

- **De l'ES ROYE DAMERY, du 10/07/25 :**

Reprise d'activité en seniors de l'ES ROYE DAMERY, souhaite savoir à quel niveau il repartira sachant qu'il 'était en D3 lors de la saison 2023/2024. Comme précisé en amont, les seniors pourront repartir en D5.

District

- **Ouverture à candidature pour les commissions départementales :**

Le Président fait lecture du courrier préparé qui sera envoyé à tous les clubs. Il est en effet important que chaque club puisse apporter son soutien aux candidatures qui seront transmises. Car ces dirigeants ne pourront plus officier pour leur club de la même façon qu'auparavant.

A ce jour plusieurs sollicitations spontanées sont parvenues au DSF :

- Brian KUNSTOWIC
- Brian GRESPINET
- Cherif ALOUANE
- Antony DUFRENOY
- Amélie DEVALCKENEER
- Nicolas DOUAY

Plusieurs commissions doivent être compléter :

- **Commission Discipline** : 3 places
- **Commission Statut de l'Arbitrage** : 4 places
- **Commission Foot Adapté** : 4 places
- **Commission de l'Engagement** : 3 places
- **Les délégués officiels** : Pas de limite en nombre
 - Une formation est prévue avec les anciens et nouveaux délégués officiels du DSF en début de saison. Une importance particulière sera apportée à la rédaction des rapports ainsi qu'aux comportements à adopter lors des délégations officielles.
 - Il est également rappelé que désormais pour candidater à un poste de délégué de la LFHF, il faudra au minimum deux saisons d'activités au niveau départemental avec un nombre de match minimum à couvrir.

- **Accessions Ligue :**

- En U15 R2 : AMIENS FC PORTO
- En U16 R2 : ABBEVILLE SC
- En U17 R2 : US NF
- En U18 R2 : AC MONTDIDIER
- En Seniors R3 : SC FLIXECOURT et ESC LONGUEAU 2
- En Futsal R2 : AMIENS FUTSAL MARIVAUX 2

Félicitations aux clubs qui accèdent en ligue.

- **Sollicitation du DOF, du 18/06/25 :**

Demande d'accord de la Commission Féminines pour les clubs foot à 11 qui souhaiteraient participer aux compétitions féminines U15F, U18F et Seniors F.

Il est rappelé que le DSF propose une pratique à 8 dans ces différentes catégories, tout en précisant que logiquement la pratique des seniors à 11 est désormais du ressort de la LFHF.

Pour les jeunes, il y a un travail entrepris depuis deux saisons pour développer un championnat viable sur une saison, on observe d'ailleurs une augmentation significative du nombre d'engagements en U15F et U18F.

Il va falloir se pencher sur une politique commune et cohérente afin de ne pas biaiser le travail mis en place au sein du DSF.

Bilan 2024/2025

Tour des commissions/Rapports d'activité :

Il est rappelé l'importance que chacun transmette au plus vite son rapport d'activité de la saison 2024/2025.

Préparation Saison 2024/2025

- **Sollicitations CAS, explication JC FAVEREAUX :**

Nous avons réfléchi en CAS à l'évolution des compétitions et son impact sur l'arbitrage pour la saison 2026/2027, avec différentes hypothèses :

- revenir à 3 arbitres officiels en D2
- rester au système 2 arbitres + 1 assistant de club en D2, et étendre ce système en D3
- revenir à 3 arbitres en D2 et instaurer les 2 arbitres + 1 assistant de club en D3.

C'est la première solution que nous préconisons. Je l'ai toujours dit depuis que nous avons inventé ce système d'assistant de club, il devait être temporaire, le temps de retrouver un effectif suffisant. L'occasion nous est donnée par cette refonte.

La 3^{ème} serait séduisante mais ne paraît pas encore réalisable avec l'effectif projeté pour 2026/2027. Le championnat D4 ne serait toujours pas couvert correctement, et les arbitres de niveau D4 seraient à la touche au moins 2 fois sur 3, ce qui n'est pas acceptable.

La seconde serait assez neutre question effectif officiel par rapport à la première, mais à notre sens, les (nombreux) arbitres qui vont chuter de D1 à D2 verront leur peine atténuée s'ils restent en trio sur les matches de D2, les arbitres qui vont rester en D1 vont faire beaucoup moins de matches à ce niveau et seront donc rassérénés de savoir que même en D2 ils seront en trio (2 arguments de fidélisation donc), et les clubs de D1 qui vont descendre en D2 préféreront sans doute ne pas devoir se plier à l'arbitrage avec assistant de club.

Cela reste notre préconisation, nous attendons l'avis du comité directeur.

Le Comité Directeur suit l'avis de la CAS pour la projection et fonctionnement lors de la saison 2026/2027.

Autre sujet, le Challenge Claude CAUVET est-il encore d'actualité sur cette nouvelle mandature. Pascal TRANQUILLE précise que ce challenge doit effectivement perdurer. Il est d'ailleurs demandé le règlement actualisé afin de pouvoir le diffuser.

- **Sollicitations Commission technique, explication Nicolas CAUVIN :**

Transmission du bilan de la Commission Technique par Emmanuel BOISSIER (mail) à tous les membres du Comité directeur.

Nicolas explique que c'est Baptiste CARON qui sera en alternance BMF la saison prochaine, en remplacement de Marceau qui a validé son BEF.

2 nouveaux éducateurs sont pressentis pour intégrer la commission technique.

- **Transmission du Schéma DAP préparé pour 2025/2026 :**

Les sollicitations sont les mêmes que la saison passée, avec un maintien des actions réalisées, et quelques ajouts concernant les dotations.

- **Transmission des calendriers prévisionnels :**
 - De Formation Technique
 - Du Calendrier Foot Animation
 - Du Calendrier des compétitions Seniors et jeunes

- **Compétitions Futsal :**

A priori, il n'y aura plus de compétition départementale de futsal. Les clubs doivent se positionner pour participer à des compétitions Interdistrict niveau 1 ou 2.

Au niveau départemental, il ne sera proposé qu'une pratique de loisir, sans arbitre officiel. En plein développement de cette pratique, au niveau du DSF, il est à craindre le manque de créneau mis à disposition des clubs pour une pratique de loisir au niveau de la Métropole Amiénoise. Le DSF regrette de n'avoir pas été consulté ni informé en amont de cette proposition pour les pratiques futsal 2025/2026.

Nous n'avons d'ailleurs toujours officiellement rien reçu concernant le fonctionnement du futsal la saison prochaine.

Les clubs seront sollicités par mail pour connaître leur positionnement pour la participation en Foot loisir Futsal.

- **Commission juridique du 23/06/25 :**

Le Président présente les sanctions différentes prises par la Commission Juridique du 23/06/25 concernant deux dossiers similaires sans entrer dans le détail.

Il soumet l'idée aux membres du CD de faire un appel principal.

Les membres du CD suivent l'avis du Président. Un appel sera donc effectué en ce sens au nom du Comité Directeur à titre principal.

Finances :

Le Trésorier Général, Pierre LAVALARD, expose le fonctionnement qui a été mis en place pour que les clubs régularisent leur situation financière. Après deux relances, les clubs n'ayant pas réglé leurs dettes au 15/06/25, ni sollicité d'échéancier, ont été bloqués.

Tour de table :

Philippe FOURE, Commissions Juridique et championnats :

Il présente le calendrier des championnats seniors et jeunes préparés et validés lors de la Commission Juridique du 09/07/25. Il explique les différents choix.

Pour le futsal, rien n'est défini car cela dépendra du nombre d'équipes engagées, et à ce jour nous n'avons aucune certitude à ce sujet.

Les calendriers sont validés par les membres du CD (voir en annexe).

Il est ensuite demandé à Philippe de mettre à jour la réglementation du Prix du Meilleur Club de Jeunes en intégrant :

- Le nouveau format des formations techniques

- Les clubs de Ligue
- L'obligation de réaliser l'autodiagnostic Label
 - o Ce qui induira un projet club ensuite

Une présentation sera faite lors de l'AG du 04/10/25.

Martial THUILLIER, Futsal :

Il rebondit sur les propos de Philippe et met en avant la sollicitation de quelques clubs pour la mise en place d'un championnat Futsal Vétéran et Seniors Féminines. Après un débat ouvert sur l'intérêt d'une telle compétition sachant que le futsal départemental va devenir une pratique de loisir, il est décidé d'envoyer un questionnaire aux clubs en leur proposant les 3 pratiques suivantes :

- o Futsal loisir Seniors Masculins
- o Futsal Seniors Féminines
- o Futsal Vétérans masculins

Sachant que ces pratiques pourront également, selon les retours, être proposées dans le cadre du Futsal associé.

Il est rappelé que tout engagement ou pré-engagement ne sera pris en compte qu'à partir du moment où les clubs auront une salle à disposition pour la pratique. Auquel cas, les engagements/réponses ne seront pas comptabilisés.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

Il transmet le bilan concernant le système de péréquation des frais d'arbitrage :

- Pour la D1, les clubs vont recevoir un reliquat de 34€
- Pour la D2, les clubs percevront un reliquat de 194€
- Pour la D3, ce sera un reliquat de 126€

Après un ajustement, à la baisse, la saison passée, on s'aperçoit que les désignations ont encore été, cette saison, très pertinentes quant aux coûts pour les clubs.

Une nouvelle régularisation sera vraisemblablement effectuée en D3, mais pas au-dessus en raison de la refonte des championnats qui s'annoncent en 2026/2027.

Antonio DOS SANTOS, Foot Animation et Statut des Educateurs :

- Concernant le **FOOT ANIMATION**, cette saison nous avons :
 - 151 équipes engagées en U7, dont 66 qui n'ont pas réalisé 80% des plateaux proposés.
 - 192 équipes engagées en U9, dont 49 n'ont pas réalisé 80% des plateaux.

On note un manque de respect des règles du Foot animation avec l'absence régulière du ballon magique en U7 et des jeux en U9.

Nous sommes à prêt de 9.000€ d'amendes cette saison, c'est colossal et inadmissible car il s'agit des amendes concernant les absences d'équipes aux plateaux et la non-transmission des fiches de participation ou feuille globale de plateau. Chaque manquement est amendé à hauteur de 10€. **Il est précisé que les absences excusées ne sont pas sanctionnées.**

3 réunions de secteur sont prévues à la rentrée :

- Le 15/09/25
- Le 22/09/25

- Le 29/09/25

- **Pour le Statut des Educateurs**, deux clubs ont été sanctionnés pour n'avoir pas répondu aux attentes du Règlement. Soit concernant l'obligation de formation, soit pour la non-transmission du changement d'éducateur.

Il est aussi important de préciser que cette saison 13 clubs ont mis leurs éducateurs en formation afin d'être en adéquation au Statut des Educateurs. C'est là l'objectif de la Commission, améliorer la qualité de nos éducateurs par le biais des formations fédérales.

Le Président, Pascal TRANQUILLE propose que le District prenne en charge les coûts de formation pour les clubs accédants à la D2 Seniors. Validation des membres présents.

Concernant le Statut des éducateurs, mais également les différentes réglementations à respecter pour les clubs, le Directeur demande qu'il y ait un travail transversal et commun la saison prochaine entre les différentes commissions (Statut de l'arbitrage, Foot Animation, Statut des Educateurs) afin que la Commission Juridique puisse entériner au 16 juin les accessions et relégations. Cette saison, les dates de réunion et transmission de PV ont été trop tardives surtout pour le Statut des Educateurs et Foot Animation.

Les conséquences sont nombreuses, aussi bien au niveau administratif pour le DSF, car nous prenons du retard sur la préparation de la saison suivante, que pour les clubs qui attendent d'être fixés.

Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :

Sylvie informe les membres qu'une réunion de préparation d'Octobre Rose se déroulera le 21/08/25 à 18h30 au siège du DSF. Toutes les personnes souhaitant apporter leurs contributions sont les bienvenues.

Régis PATTE, Ponthieu :

Le 25 juin 2025, les commissions des secteurs Ponthieu et Vimeu se sont réunies pour préparer la saison 2025/2026. Il a été décidé de réaliser les challenges de secteur en seniors en commun comme pour les jeunes.

Cependant, le format diffère quelque peu puisqu'il a été choisi de réaliser un Challenge D6 et un Challenge D5.

- Le Challenge D5 Ponthieu/Vimeu s'appellera : **Challenge VAQUEZ/DELOISON**
- Le Challenge D6 Ponthieu/Vimeu s'appellera : **Challenge HANOCQ/TAVERNIER**

Les membres du Comité directeur valident les différentes propositions émises.

Wilfried LECLERCQ, Directeur :

Il pose la question du tirage de la Coupe de France, la Commission a prévu de se réunir le 17/07/25 mais ne possède à ce jour aucun élément. Philippe FOURE intervient pour informer les membres qu'il transmettra les tableaux et modalités à suivre à l'issue de la réunion.

Il rappelle également que les vœux de l'AC HALLENCOURT et de l'US MARCHELEPOT doivent être étudiés pour une présentation en AG du 04/10/25. Il est avancé que 3 réunions doivent être prévues, et que tout doit être bouclé pour être proposé 3 semaines avant l'AG au Comité directeur. Il ne faut pas perdre de temps.

Philippe FOURE intervient pour préciser qu'il va mettre en place une cellule de travail et convoquer les deux clubs très prochainement. Pris note.

Pascal TRANQUILLE, Président :

Il fait un retour général de certains comportements qui lui ont été remontés par les clubs concernant les élus mais également de certains membres de commission. Sans stigmatiser qui que ce soit, il précise aux membres qu'il prendra directement contact avec les intéressés pour leur rappeler leurs responsabilités et rôles au sein du DSF.

Il rappelle une fois de plus que nous sommes tous ici pour travailler en faveur des clubs, afin de les accompagner et les orienter du mieux possible.

Il informe également les membres qu'il a été décidé de proposer à Pierrick SAUVAL, alternant au DSF depuis 3 ans, de poursuivre l'aventure au sein du DSF sous condition d'obtention de son diplôme. Ses fonctions seront sensiblement identiques, avec quelques ajouts. Pierrick a répondu favorablement à notre proposition d'embauche.

Il termine par souhaiter à tous de bonnes vacances pour revenir en forme dès la mi-d'août.

Prochaine réunion le 22/08/25 à 18h15.

Le Président, Pascal TRANQUILLE

A blue ink signature of Pascal TRANQUILLE, featuring a stylized 'P' and 'T'.

Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

A blue ink signature of Sylvie SILVESTRE, featuring a stylized 'S'.



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

© Ministère des Sports et de la Jeunesse et l'Association 2014 - Crédits photo: iStock



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne

3114 SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE

pour la prévention
du suicide



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide

CALENDRIER FOOT ANIMATION 2025 / 2026				
Plaisir - Respect - Engagement - Tolérance - Solidarité				
DATE		FOOT à 4 DECOUVERTE U6 - U7	FOOT à 5 EVOLUTION U8 - U9	Foot à 8 U10 - U11
06/09/2025	P H A S E 1	Manifestations clubs		
13/09/2025		Manifestations clubs	La rentrée du foot	
20/09/2025		La rentrée du foot	J1	J1
24/09/2025		La rentrée du foot féminin U6 U11		
27/09/2025		J1	J2	J2
04/10/2025		J2	J3	AG District - Manif. Clubs
11/10/2025		J3	J4	J3
18/10/2025		Rassemblement féminin U6 à U9		
25/10/2025				
01/11/2025				
08/11/2025		J4	J5	J4
15/11/2025		J5	J6	J5
22/11/2025		J6	J7	J6
29/11/2025		PLATEAU DE NOEL DISTRICT		J7
06/12/2025	P H A S E 2	Manifestations clubs		
13/12/2025		Manifestations clubs		
20/12/2025				
27/12/2025				
03/01/2026				
10/01/2026			Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
17/01/2026		Plateau en salle DSF		Plateau en salle DSF
21/01/2026		Rass. Féminin U6 U9		
24/01/2026			Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
31/01/2026		Plateau en salle DSF		Plateau en salle DSF
07/02/2026			Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
14/02/2026		Plateau en salle DSF		
21/02/2026			Plateau en salle DSF	
28/02/2026				
07/03/2026	P H A S E 3	J1		
14/03/2026		J2		
21/03/2026		J3		
28/03/2025		J4		
04/04/2026		Week end de Pâques / Tournois Clubs		
11/04/2026		Rassemblement féminin U6 à U9		
18/04/2026				
25/04/2026		J5		
02/05/2026		Manifestations clubs		
09/05/2026		J6		
16/05/2026		Weed end de l'Ascencion / Tournois clubs		
23/05/2026		J7		
30/05/2026		Journée Nationale	J8	J8
03/06/2026		JOURNEE FEMININE		
06/06/2026		Journée Nationale	Festival U11	

A NOTER : Réunions de secteurs spécifique au foot animation

le 15/09 à Vauchelles - le 22/09 à Cerisy - le 29/09 Amiénois (lieu à définir)

CALENDRIER PREVISIONNEL 2025 / 2026

Saison 2025/2026	Seniors Masculins							Jeunes						Vétérans			Féminines à 8				Futsal	
	R1	R2 R3	Coupe de France	D1	D2 à D6	Coupe de Somme	Coupe de Sous District	Coupe Gam- bar- della	Ph. 1 U12 à U18	Ph. 2 U12 à U18	Ph. 3 U12 à U19	Coupe de Somme	Coupe de Sous District	Foot à 11	Foot Réduit	Coupe de Somme	Sé- nior	U15 F	U18 F	Coupe de Somme	D1 & D2	Coupe de Somme
24/08/25	12		1																			
31/08/25	13		2			1		1														
07/09/25	1	1		1	1			1														
14/09/25			3			2		2						1	1		1					
21/09/25	2	2		2	2			2	3					2	2		2					
28/09/25			4	8	8			MR/ Pitch				1		3	3		3					
05/10/25	3	3		3	3					1				4	4		4					
12/10/25			5	9	9					2				5	5		5					
19/10/25	4	4		4	4			3		3				MR	MR	1/16	MR			1/16		
26/10/25			6	MR	MR	3	1	MR		4												
01/11/25								4		5												
02/11/25	5	5		5	5																	
09/11/25	6	6		6	6					MR/ Pitch		2	1	1	1		1					
16/11/25			7	MR	MR	4	2				1			2	2		2					
23/11/25	7	7		7	7			FR			2			3	3		3					
30/11/25			8	MR	MR	5					3			4	4		4					
07/12/25	8	8		MR	MR	MR	3				4			5	5		5					
14/12/25	9	9		MR	MR	6				5				MR	MR	1/8	MR			1/8		
21/12/25																						
28/12/25																						
04/01/26																						
11/01/26	25	MR																				
18/01/26	26	MR																				
26/01/26	MR	MR																				
01/02/26	10	10		10																		
08/02/26	11	11		11																		
15/02/26	14	12		12	MR																	
22/02/26	MR	MR		MR	MR																	

CALENDRIER PREVISIONNEL 2025 / 2026

Saison 2025/2026	Seniors Masculins							Jeunes						Vétérans			Féminines à 8				Futsal	
	R1	R2 R3	Coupe de France	D1	D2 à D6	Coupe de Somme	Coupe de Sous District	Coupe Gam- bar- della	Ph. 1 U12 à U18	Ph. 2 U12 à U18	Ph. 3 U12 à U19	Coupe de Somme	Coupe de Sous District	Foot à 11	Foot Réduit	Coupe de Somme	Sé- nior	U15 F	U18 F	Coupe de Somme	D1 & D2	Coupe de Somme
01/03/26	15	13		13	MR							3	2									
08/03/26	16	14		14	10						6			6	6		6					
15/03/26	MR	MR		MR	MR						7			7	7		7					
22/03/26	17	15		15	11						8			8	8		8					
29/03/26	18	16		16	12						9 / Pitch			9	9		9					
04/04/26	MR	MR		MR	MR						MR			MR	MR		MR					
05/04/26	MR	MR		MR	MR						MR			MR	MR		MR					
06/04/26	MR	MR		MR	MR						MR			MR	MR		MR					
12/04/26	19	17		17	13							1/16	1/4			1/4				1/4		
19/04/26	20	18		18	14																	
26/04/26	21	19		19	15							1/8										
01/05/26	MR	MR		MR	MR																	
03/05/26	MR	MR		MR	MR						10			10	10		10					
08/05/26	MR	MR		MR	MR									MR			MR					
10/05/26	22	20		20	16						11			11	11		11					
14/05/26	MR	MR		MR	MR						MR	1/4	1/2	MR	MR	1/2	MR			1/2		
17/05/26	23	21		21	17						12			12	12		12					
23/05/26	MR	MR		MR	MR						13			13	13		13					
24/05/26	MR	MR		MR	MR						MR			MR	MR		MR					
25/05/26	MR	MR		MR	MR						MR	1/2	1/2	MR	MR		MR					
31/05/26	24	22		22	18						14			14	14		14					
07/06/26						F						F				F				F		